

Des arcanes de l'imaginaire colonial aux chemins d'une décolonisation mentale : les enjeux possibles de l'association TOUS CRÉOLES

(Conférence prononcée le samedi 3 septembre 2011, à l'hôtel SQUASH devant l'association TOUS CRÉOLES par Jean BERNABÉ, professeur émérite des universités).

Il importe de corriger les interprétations faussées par une approche purement idéologique de l'histoire antillaise en montrant, en dehors de tout préjugé, les mécanismes réels à l'œuvre dans la construction des sociétés antillaises, notamment la société martiniquaise. On pourra de la sorte tenter de mettre au jour diverses structures imaginaires. Ces dernières peuvent favoriser une certaine créativité, mais aussi bloquer l'action en alimentant les fantasmes qui aujourd'hui empêchent toute décolonisation, qui, avant d'être politique, se doit d'être mentale, faute de quoi un peuple ne parvient pas à échapper aux errements de son histoire. Quel rôle une association telle que TOUS CRÉOLES pourrait-elle jouer dans le balisage (pour le moins) de la voie conduisant à une certaine appropriation de son avenir par une communauté martiniquaise enfin devenue responsable ?

I/ Quelques croyances sujettes à caution et redressées en 15 points

1) Existe-il plusieurs races humaines ?

a) le mot « race » est un terme impropre, car il n'y a qu'une seule race, la race humaine. En réalité il faut parler de l'espèce humaine, celle d'**homo sapiens**, qui a succédé à de nombreuses autres espèces d'hominidés, et plus précisément à l'homme de Cro-Magnon.

b) pour des raisons pratiques, je continuerai toutefois à utiliser le mot « race » et ses dérivés (« racial », « raciste »), mais avec des guillemets mentaux. Dans ce cas, il faut prendre ce terme dans le sens de **groupe ethnique présentant une certaine homogénéité phénotypique**. On pourrait aussi parler de « groupe phénotypique », mais, vous en conviendrez, ce n'est pas d'un emploi très pratique.

c) conclusion : on peut continuer à utiliser le mot « race », à condition de le *déracialiser*.

2) Le racisme existe-il dans tous les groupes humains ?

a) il ne faut pas confondre *racisme* et *xénophobie*.

b) le raciste est celui :

- qui croit à l'existence des races

- qui considère que la race à laquelle il appartient est supérieure aux autres

- et qui a un comportement social découlant de cette idéologie dominatrice

c) le xénophobe est celui qui hait l'Autre, surtout parce qu'il le craint.

d) cela dit, on peut être à la fois raciste et xénophobe.

e) le rejet des Dominicains par certains Martiniquais n'est pas du racisme, mais de la xénophobie. À un moment donné ces deux types de comportements finissent par se rejoindre, mais leur origine et leurs natures ne doivent pas être confondues.

3) Est-ce par racisme que les Africains ont été réduits en esclavage par les Européens ?

a) dire cela conduit à penser que les Africains sont des êtres intrinsèquement inférieurs et les Européens des êtres intrinsèquement supérieurs.

b) c'est parce que les Européens ont spécialisé l'esclavage dans les peuples africains que le racisme est né. Donc, c'est le contraire qui s'est produit : le racisme est né de l'esclavage et non pas l'esclavage du racisme.

c) en effet, avant la conquête de l'Amérique, l'esclave, parce qu'il était une « prise de guerre » pouvait relever de n'importe quelle race et être possédé par un individu de n'importe quelle race : Blancs esclaves de Blancs, Noirs esclaves de Noirs, Noirs esclaves de Blancs et Blancs esclaves de Noirs.

d) au début de la colonisation, les unions interraciales étaient fréquentes, avant de devenir interdites par le Code Noir en 1685. La xénophobie pouvait exister, mais pas le racisme, qui est un produit de la déshumanisation de l'Africain. Quant à l'antisémitisme, c'est un racisme d'une autre origine.

4) Les tout premiers Noirs arrivés aux Amériques y sont-ils arrivés comme esclaves ?

a) bien avant la traite, il y a eu des migrations assez réduites d'Africains (comme marins, et aussi comme ouvriers agricoles) dans les Amériques. Ils y sont arrivés avant la traite. Mais après, avec la traite, il y a eu confusion entre esclave et Africain aux Amériques. Cela devenait dangereux pour un Africain de décider librement d'aller dans cette région du monde.

b) il faut avoir à l'esprit les trois étapes de la colonisation, mises en évidence par la thèse de Lambert-Félix PRUDENT dès 1980 et reprises par les militants créolistes :

- tout d'abord, la période de défrichage (où l'esclave étant un « bien » précieux parce que encore très rare, donc très cher, vit dans une certaine proximité avec le maître, qui lui-même est souvent un pauvre hère arrivé aux Amériques pour échapper à la misère ou aux persécutions). Quant à l'engagé européen (appelé « trente-six mois »), il est libre, mais très mal

traité afin qu'il disparaisse avant les trois ans au bout desquels, il pourra juridiquement s'installer à son tour comme colon. C'est un concurrent direct pour le colon déjà installé.

- ensuite, la période de mise en valeur des terres.

- enfin, le succès de la commercialisation des produits coloniaux. C'est à ce moment-là que va émerger le Béké. Ce dernier, enrichi, va prendre une **distance sociale** qui va, à son tour, générer une prise de **distance raciale**. Là est la source du racisme.

5) Les Européens ont-ils de tout temps éprouvé de la haine pour les Nègres et les ont-ils toujours méprisés ?

a) Si le rapport du colon à l'esclave a pu être marqué par du paternalisme, il n'y pas eu forcément et toujours haine. Un maître ne hait pas forcément son chien ou encore son bœuf de trait, condition qui n'est pas éloignée de celle de l'esclave. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu des rapports individuels de **haine**.

b) Par contre, haine ou pas, le **mépris** a toujours été présent, parce que ce sentiment est **consubstantiel** à l'esclavage, qui repose sur une déshumanisation de l'homme réduit à pareille condition.

6) Les chefs africains ont-ils vendu leurs frères « de race » aux Européens ? L'Afrique doit-elle donc aussi être tenue pour coupable de l'esclavage aux Amériques ?

a) **Il est vrai de dire** que des chefs africains ont livré des Africains à des Européens, mais quand ils l'ont fait, cela s'est produit indépendamment de la couleur des protagonistes. La traite a été aussi alimentée par des razzias faites sur les côtes africaines et certains chefs locaux y ont peut-être prêté main forte. Mais ce qu'ils ont livré ou vendu ce sont des prisonniers de guerre, donc des gens déjà mis en esclavage par leur défaite et non pas des « Nègres » ou des « Africains », en tant que tels. Il y a toujours eu des guerres entre peuples blancs. Pourquoi n'y en aurait-il pas entre peuples noirs ? Les chefferies africaines n'ont pas agi dans une perspective raciale, parce que vendre des esclaves à d'autres Africains noirs, à des Arabes ou à des Européens n'implique aucune notion raciale. Penser le contraire relève précisément d'une interprétation raciale et raciste du rôle de l'Afrique. Le racisme, redisons-le, est une réalité qui a découlé de l'esclavage, et les chefferies africaines ne pouvaient pas prévoir les développements ultérieurs catastrophiques de la traite et de la colonisation.

b) cette affirmation relève donc de l'anachronisme, c'est-à-dire d'une relecture manipulatrice des faits historiques parce qu'elle les sort de leur contexte temporel d'origine, pour les évaluer uniquement à la lumière des acquis disponibles dans le présent et qui, bien entendu, ne l'étaient pas dans le passé.

c) on trouve cette inculpation de l'Afrique dans le discours de Dakar de SARKOZY (2007), discours qui vise à culpabiliser l'Afrique, pour mieux déculpabiliser l'Europe et éviter à cette dernière la *repentance*.

d) il est donc faux de faire ce procès à l'Afrique

e) cela dit, quand, de nos jours, les dictateurs africains mettent leurs pays en coupe réglée en se faisant complices de l'exploitation par l'Occident des richesses immenses de leur sol ou de leur sous-sol, ils sont **coupables** de trahison envers leurs pays. Parler de l'Afrique c'est manier une abstraction qui ne rend pas compte de la grande diversité concrète de ce continent. Ce sont des leaders africains qui sont complices de la spoliation de leurs peuples, et non pas l'Afrique.

7) La repentance des générations occidentales actuelles est-elle une obligation morale ?

a) on n'a pas à se repentir des crimes qu'on n'a pas personnellement commis.

b) quand, par exemple, le gouvernement australien décide de se repentir officiellement des crimes commis contre les Aborigènes d'Australie, privés de leurs terres et opprimés dans leurs cultures, réduits à une misère tragique, c'est du pur **cinéma**, tant qu'ils ne font rien pour réparer les conséquences des crimes de leurs ancêtres. À ce jour, ils n'ont toujours pas remédié à la situation ayant inspiré leur repentance. Ils ne leur ont pas rendu leurs terres, action qu'aurait dû mettre en œuvre l'État australien, en plus d'une réhabilitation culturelle.

c) cela dit, si les Européens d'aujourd'hui ne peuvent être tenus pour coupables de l'esclavage, ils en deviennent **moralement responsables** s'ils ne le condamnent pas. Par contre, quand un Béké reconnaît l'esclavage comme crime contre l'humanité, il accomplit un acte important, qui amorce une **réparation**.

d) il est très important d'insister sur les progrès de la conscience humaine.

e) rappelons qu'Athènes, mère de la démocratie avait des esclaves, ce que la démocratie d'aujourd'hui ne tolère pas. Le grand philosophe Aristote justifiait l'esclavage comme un mode de production indispensable à la civilisation.

f) aussi choquant que cela puisse paraître, l'esclavage est un progrès par rapport à la mise à mort des ennemis vaincus. Les Caraïbes n'ont pas réduit en esclavage des hommes arawak mais ils les ont tués, récupérant leurs femmes.

g) les abolitionnistes occidentaux étaient des philanthropes, mais c'étaient aussi des gens qui avaient une conscience plus ou moins claire que le mode de production esclavagiste devait être remplacé par le mode de production capitaliste. D'où la guerre de Sécession opposant aux USA le Nord industriel et anti-esclavagiste et le Sud profondément rural et anti-abolitionniste. Les humains sont pris dans un système ! L'anthropologue Gerry L'ÉTANG a démontré par un raisonnement à base écologique pourquoi le Nord non créole et le Sud créole (Louisiane,

notamment) se sont opposés pendant la Guerre de Sécession sur l'abolition de l'esclavage.

h) autre exemple de progrès de la conscience : dans la pensée judaïque, l'expression « œil pour œil, dent pour dent », semble être un sommet de violence. C'est au contraire l'expression d'une volonté de justice : proportionner la riposte à l'attaque.

i) c'est le **christianisme** qui pour la première fois a condamné l'esclavage, ce qui n'a pas empêché les perversions non dénoncées par l'Église officielle, complice des prétendus rois catholiques soutenant les pratiques de la traite négrière

j) il faut évoquer le paternalisme de la Troisième République : pour Jules Ferry, la République se devait d'élever les races inférieures en leur apportant l'éducation. Ce ministre de l'Instruction Publique a aussi été le ministre des Colonies. Quoique détestable à nos yeux d'hommes du XXI^{ème} siècle, son paternalisme est un progrès par rapport aux politiques de l'Ancien Régime, qui fermaient les colonisés à l'éducation.

k) il faut aussi rappeler le point de vue du philosophe Descartes, père du rationalisme moderne, sur les animaux, point de vue à l'opposé de la *pensée écologique moderne*, qui prend en compte non seulement les animaux, mais les végétaux et les minéraux, les intégrant dans la même réalité que l'humain. Bref, la conscience humaine n'est pas statique, elle évolue dans et par l'histoire.

l) aujourd'hui, un certain nombre de pratiques sont devenues inacceptables. Dans quelques siècles et peut-être même décennies, il y a des comportements courants aujourd'hui, qui seront considérés comme barbares et anti-humanistes : le sexisme, l'exploitation sans pitié du travail et la sur-rémunération phénoménale du capital, l'homophobie, l'identitarisme religieux etc.

m) C'est précisément l'accumulation de toutes ces avancées qui constitue l'**humanisme**. Nous verrons ultérieurement que la **négritude** est un humanisme.

8) La réparation aux Antilles doit-elle être avant tout matérielle, notamment financière ?

a) ce qui doit être réparé ce n'est pas un **objet** (les Afro-descendants ne sont pas des machines agricoles) mais une **relation**.

b) la réparation est avant tout du domaine moral, affectif et spirituel (du domaine de l'**Être**), mais elle entraîne forcément par la suite des aspects matériels (du domaine de l'**Avoir**).

c) la réparation engage un mouvement de toutes les parties prenantes et ne saurait être **à sens** unique (il ne s'agit pas d'une assurance qui indemnise pour les dégâts des eaux). Elle n'est pas la réponse à une facture présentée par une des parties. Pour CÉSAIRE, le mal est irréparable, inexpiable. La logique des 40% est une logique de réparation, mais une réparation élitiste et matérialiste, qui est difficile à traiter et dont les effets plombent notre économie, en la plaçant sur le registre de la consommation et non pas de la production. La réparation est une démarche d'ordre spirituel, un acte collectif fondé sur le partage des

ancêtres. Partage des ancêtres, oui, mais ce n'est pas suffisant. Partage aussi des émotions, des visions du monde, de la volonté commune de promouvoir le pays.

9) Le créole est-il une création des Nègres qui, à travers cette langue, ont voulu faire de la résistance et empêcher le colon de pénétrer dans leur culture ? Les vrais Créoles seraient-ils donc les Nègres et non les Békés, qui ont usurpé cette dénomination ?

a) une langue naturelle n'est pas le fruit d'une décision pouvant engendrer un acte volontaire. On ne crée pas volontairement des langues naturelles.

b) la création d'une langue est une réponse à une situation d'urgence dans laquelle des groupes différents sont sommés de communiquer.

c) le créole est une création commune des esclaves et des maîtres

d) cela dit, les esclaves ont été forcés de **s'investir affectivement** dans le créole parce que, contrairement aux colons, ils n'en avaient pas d'autre langue que le créole à leur disposition. Cela a créé l'illusion que le créole était une réalité spécifiquement nègre, ce qui est génétiquement et historiquement faux.

e) cet investissement et cette illusion sont d'autant plus compréhensibles qu'une fraction de colons devenus riches (à l'origine de la réalité humaine et idéologique békée) ont pris **socialement leur distance**, ce qui a généré une **distance raciale** et non l'inverse.

10) L'initiative prise par un Béké de lancer l'association TOUS CRÉOLES relève-t-elle d'une stratégie de pouvoir propre aux Békés, que les « vrais » Nègres ne doivent pas cautionner, sauf à être des « Neg a Blan » ?

a) initialement, comme le colon est celui qui entend nommer toute chose dans le « Nouveau Monde », le terme « créole » a été appliqué par lui aux seuls Européens nés dans la colonie.

b) nous sommes là dans une logique du *droit du sol* (qui est la loi des Fils) par opposition au *droit du sang* (qui est le droit des Pères fondateurs, nés en Europe, le droit de la généalogie et de l'atavisme). Les Blancs nés hors de la colonie sont dits Vieux habitants (ou « Vié blan »), tandis que les Noirs nés hors de la colonie sont appelés « Bossales ».

Le Créole est le résultat de la volonté de créer un homme nouveau (latin : « creare »), même si cette volonté a également débouché sur des crimes atroces (traite négrière, génocides amérindiens, etc.).

c) ce droit est, certes, un droit théorique, mais il définit la créolité.

d) ce n'est que dans le courant du XVIII^{ème} siècle que le terme « créole » a été appliqué aux plantes, aux animaux et aux esclaves.

e) par conséquent, pour un Béké, dire : « Nous sommes tous Créoles » constitue une avancée par rapport au temps où les Noirs étaient

exclus de cette identification. Il était normal que le Béké qui entendait reconnaître l'esclavage comme crime contre l'humanité soit aussi celui qui propose cette intégration dans une même communauté.

Dans TOUS CRÉOLES, pour moi, le plus important c'est « TOUS » ! Ne connaissant pas la genèse de cette association, je ne sais pas si c'est une initiative de Roger de JAHAM ou le résultat d'une volonté conjointe de membres des groupes en présence dans notre société. Mais cela ne change rien à mon argumentation.

f) Comme nous le verrons tout à l'heure, je récusé toute acception identitaire du terme « créole », car tout identitarisme est **fermeture** et renvoie non pas au sentiment *communautaire* (qui est une chose positive), mais à l'idéologie *communitariste*, qui est une grave perversion. Si je suis profondément non pas *césairiste* mais *césairien*, en revanche, je ne suis pas d'accord avec CÉSAIRE quand aux trois mots-clés de la République (liberté, égalité, fraternité), il croit devoir ajouter un quatrième, celui d'*identité*.

g) L'identité existe, oui, mais dans les cartes d'identité. Ces dernières consignent certains invariants physiques (âge, lieu de naissance, taille etc.). Mais elles permettent d'identifier aussi bien un humain qu'un animal, une plante ou un objet manufacturé. La notion d'identité est minimaliste et ne saurait rendre compte de la complexité maximale des groupes humains. Il n'existe pas et il ne saurait exister une *identité créole*, une sorte d'invariant qui traverse les siècles. Je mets quiconque au défi de me donner de façon exhaustive les termes qui définiraient non seulement une identité créole mais encore une identité martiniquaise, une identité békée, une identité « kouli », une identité nègre, ou encore une identité française. Même Monsieur le Ministre BESSON serait incapable de le faire !

h) au mot identité je préfère, faute de mieux, celui de **personnalité**, en raison de son ouverture et sa souplesse. Une personnalité n'a pas besoin d'être définie de façon exhaustive, elle constitue une réalité vivante, mouvante, relationnelle. Cela dit, comme pour le mot « race », je conçois qu'il puisse être commode d'employer le mot « identité », à condition de lui enlever son aspect **essentialiste**.

11) De toute manière, les Békés sont-ils des Martiniquais ?

a) ce qui est sûr, c'est que dans la conscience guadeloupéenne, les Békés sont des Martiniquais.

b) il faut rappeler l'histoire des parcours différents de la Guadeloupe et de la Martinique depuis la période révolutionnaire où l'envoyé de la Convention, Victor Hugues, arrive en 1794 avec sa guillotine et décapite la presque totalité des colons de la Guadeloupe, tandis que la Martinique, pour échapper à l'abolition de l'esclavage et ses conséquences est passée aux Anglais.

c) il s'est produit par la suite une récupération des terres guadeloupéennes par les Békés (groupe qui constitue une réalité martiniquaise, car en Guadeloupe, on a des Blancs-pays)

d) la gestion des plantations guadeloupéennes a utilisé des Békés mais aussi des gens de couleur

e) cette histoire-là a provoqué un antagonisme entre Martiniquais et Guadeloupéens, ces derniers mettant dans le même panier Martiniquais békés et « gens de couleur ».

f) comme quoi les békés sont objectivement des Martiniquais, même si une certaine subjectivité idéologique a conduit une certaine gauche martiniquaise à récuser le caractère martiniquais des Békés.

g) *l'Éloge de la Créolité* a joué un rôle décisif dans le redressement généralisé de cette posture idéologique négatrice, parce que relevant précisément d'une conception **identitariste** de l'appartenance. La littérature, depuis CÉSAIRE, ayant commencé à jouer aux Antilles un rôle social extrêmement important, le prestige, le grand talent littéraire et la notoriété des romanciers co-signataires de cet essai, à savoir Patrick CHAMOISEAU et Raphaël CONFIAnt, ont assurément servi à crédibiliser ce redressement idéologique.

h) bref, les Békés sont martiniquais, mais ils ne le sont pas au non d'une identité martiniquaise, d'une essence martiniquaise abstraite qui s'appellerait la « martinicanité » (comme on a tristement parlé d'« ivoirité » en Côte d'Ivoire), mais au nom d'une appartenance à l'histoire martiniquaise passée et en train de se faire.

12) Sommes-nous des Nègres, et devons-nous rester fidèles à notre identité nègre ?

a) le parcours césairien de la négritude va, en trois étapes, de la **haine**, de la **révolte** (parfaitement compréhensibles après 4 siècles de souffrances et d'humiliations) à la fraternité (**1** : *Va-t'en, gueule de vache, gueule de flic, va-t'en, je déteste les larbins de l'ordre et le punaises de l'espérance. 2 : *Ne faites pas de moi cet homme de haine pour qui je n'ai que haine ; pitié pour nos vainqueurs omniscients et naïfs. 3* : *Et le grand trou noir où je voulais me noyer l'autre lune, c'est là que je veux pécher la langue maléfique de la nuit (...).**

b) selon CÉSAIRE, la Négritude est une chose importante et elle sera indispensable tant qu'il y aura des Nègres. Et, ajoute-t-il, il y aura des Nègres, **tant qu'il y aura des Blancs**. Autrement dit, le jour où on cessera de parler en termes racialisés, il n'y aura plus ni Nègres ni Blancs, mais des humains. Il n'y a donc pas une « identité » nègre. Cela dit, je pense que la Négritude n'a pas encore accompli sa tâche dans nos pays, où la honte de soi et le rejet de l'Afrique sont présents à plusieurs signes. Le rôle de la créolité n'est pas d'**abolir** la négritude, mais de l'**accomplir**, dans sa dimension finale d'ouverture.

c) derrière le Nègre, il y a l'Homme. C'est ce que ne cesse de répéter FANON, que beaucoup de gens se sont plu à opposer à CÉSAIRE, alors qu'ils disaient la même chose.

d) il y a un refus du négritisme chez CÉSAIRE, mais après tout un long et douloureux parcours empreint d'humanisme.

e) le négritisme actuel de certains est une panne dans le parcours qui va du Nègre à l'Homme. Ceux qui aujourd'hui font profession de

négrisme en sont restés à la phase archaïque de la Négritude. Ils ne sont pas encore sortis du traumatisme de l'habitation, ce qui, pour d'autres est plus facile, parce leur famille a pu connaître une certaine promotion sociale.

13) « **Black is it beautiful ?** »

a) c'est la première et **indispensable** étape d'une prise de conscience : quand on est nié dans son être et dans ses valeurs esthétiques, on doit s'affirmer.

b) mais une fois qu'on s'est affirmé, qu'on s'est débarrassé des ses complexes esthétiques, il n'y a aucune raison d'affirmer la prépondérance de la beauté noire. **Aucune race n'a le monopole de la beauté, de la sagesse, de l'intelligence.**

14) **Le Béké a-t-il exploité les Nègres qui n'ont fait que subir l'Histoire et n'ont aucune responsabilité dans ses errements ?**

a) prétendre que le groupe béké n'a pas exploité le groupe de couleur à travers la société de plantation, le capitalisme agraire puis le capitalisme industriel, serait un **mensonge révisionniste ignoble**. Mais dire qu'il est le seul à avoir été en position d'exploitation serait un autre mensonge.

b) en effet, de même que la distance sociale prise dès 1685 par le Béké a créé une distance raciale, de même l'affranchissement de l'esclave provoquant une promotion sociale, ce dernier ne s'est pas interdit d'avoir à son tour des esclaves. Trouver cela aberrant de nos jours constitue un anachronisme, car à cette époque l'esclavage était considéré comme un fait naturel.

Heureusement pour le progrès de la conscience humaine, **l'existence des nègres marrons** ainsi que des **philanthropes abolitionnistes blancs** prouve qu'une certaine idée de la dignité humaine n'était pas complètement anesthésiée.

c) nous voyons donc qu'il n'y a pas seulement opposition entre Nègres et Blancs mais aussi entre dominants et dominés.

15) **Le groupe Béké constitue-t-il à la fois un groupe ethnique et une classe sociale (une ethno-classe) ?**

a) oui, cela était vrai auparavant, à l'époque où l'ensemble des gens de couleur étaient tous au bas de l'échelle sociale, mais ce ne l'est plus maintenant. Il est probable que la moyenne du patrimoine béké aujourd'hui encore doit être supérieur statistiquement à celui des gens dits de couleur. Toutefois, on ne peut nier qu'il existe un certain nombre de ces derniers ayant des positions socio-économiques plus élevées que certains Békés. Conclusion : **ethno**, oui, mais pas **classe**, parce que ce groupe comporte en son sein une grande variété de classe

Je ne connais pas la force de la solidarité békée, mais c'est en principe une nécessité vitale, vu sa relative faiblesse démographique. Le groupe béké une ethnie, mieux encore, **une tribu**, qui a donc un sens aigu de sa « personnalité » communautaire, d'où probablement une certaine solidarité interne plus forte que dans le groupe des gens de couleur, qui constitue, selon moi, une **ethnie par défaut**, c'est en fait une collectivité (une collection d'individus) qui n'a pas encore acquis le sens communautaire et qui confond chauvinisme, xénophobie et solidarité de groupe. Cette affirmation me met en accord parfait avec le père antillais de la négritude qui, dans le poème « Hors des jours étrangers », écrit : « *Mon peuple, quand donc, cesseras-tu d'être le jouet sombre au carnaval des autres [...]* ? ».

b) ce n'est pas forcément parce qu'ils sont racistes que les Békés se marient entre eux, mais c'est parce qu'ils se marient entre eux que leur vision sociale se trouve forcément amoindrie. Ce qui ne veut absolument pas dire qu'il n'y a pas de békés racistes. Ils sont enfermés dans le cocon (qui est aussi une nasse) de leurs pratiques matrimoniales. De plus, ces dernières constituent un système qui ne se modifie pas à volonté à partir des individus. Les Békés sont prisonniers du système mis en place par le Code Noir, interdisant les mariages interraciaux. Les mesures de protection se sont transformées en mesures d'enfermement. Sauf à faire des **mariages de raison** c'est à dire **politiques**, l'imaginaire esthétique et familial des Békés les conditionne.

c) d'autre part, **une modification des relations sociales avec les gens de couleur** conduira inexorablement à une modification de la situation actuelle héritée d'un long passé, c'est à dire, à terme à la **disparition** du groupe béké, en tant que tel. Il va se fondre dans la population dite générale, comme les **Koulis**, terme originellement péjoratif mais revalorisé (comme celui de « nègre » par CÉSAIRE) par Camille MOUTOUSSAMY, lui-même, membre de votre association.

d) tous les groupes ethniques ne sont pas fondés sur la couleur de peau (cf. les Tutsi et les Hutus, tous noirs, du Rwanda), mais quand ils sont fondés sur la couleur de la peau, les liaisons matrimoniales qu'ils impliquent ne peuvent à terme que défaire le groupe, le **détricaliser**.

e) c'est pourquoi je dis que, de même que le Nègre est une **fiction**, le Béké est aussi, mais de manière différente, une **fiction**. Ce qui est important, derrière le Béké, c'est l'Homme.

f) la couleur de la peau ne saurait être un obstacle rédhibitoire à l'appartenance à un même peuple. Nous sommes tous des Martiniquais, inscrits dans un territoire commun, des pratiques culturelles communes et un avenir qui reste **à bâtir en commun**.

g) la **décolonisation mentale** que j'appelle de mes vœux à travers cette intervention est au prix d'une analyse lucide et vigilante des freins qui gênent notre développement dans toutes les acceptions de ce mot. Cela dit, je ne prétends pas que la colonisation dont nous subissons les effets ne soit que mentale. Ce serait une approche trop partielle de notre réalité.

II/ Quel pourrait être le rôle de TOUS CRÉOLES devant les enjeux que révèle cette brève esquisse de l'histoire des mentalités martiniquaises ?

a) il ne suffit pas de dire que les Békés sont des Martiniquais. Encore faut-il qu'ils soient en **résonance** avec les autres Martiniquais et inversement. Cette nouvelle résonance peut être porteuse d'une nouvelle dynamique de la **personnalité martiniquaise, de l'être martiniquais**. Dans cette époque troublée et dépourvue de repères, il convient que le peuple martiniquais se ressaisisse, rompe d'avec le mimétisme qui l'amène à adopter tout ce qui vient de l'extérieur, sans esprit critique. CÉSAIRE souhaite à juste titre que nous soyons « poreux à tous les souffles du monde » pour éviter la fermeture à laquelle condamne tout ethnocentrisme. Mais notre porosité est excessive parce que mal organisée : elle est à **sens unique**. Nous avons quelque chose à apporter au monde. Ce quelque chose est en rapport avec notre histoire singulière qui de **tragique** peut devenir une **source d'énergie**, une force d'auto-transformation.

b) la négritude est reliée à l'énergie **volcanique, magmatique**, et la créolité, au contraire, à une énergie **fossile**, une énergie accumulée au cours des siècles dans notre géologie mentale. Je suis persuadé que la structure de notre communauté martiniquaise est une **chance** et non un **handicap**. Le rôle d'une association, quelle qu'elle soit, qui tirerait sa légitimité et sa force de cette énergie-là peut devenir essentiel et ce, à plusieurs conditions : être une **caisse d'écoute et de résonance** du peuple martiniquais.

c) je tiens à rappeler que, conformément à la dialectique hégélienne (thèse, antithèse, synthèse), l'histoire est une succession indéfinie de trois moments : la thèse, l'antithèse et la synthèse. On est en mesure de distinguer trois temps de l'histoire socioculturelle de la Martinique :

1) le discours du colon (producteur de la **négrophobie** ou rejet du nègre d'où a découlé la **créolophobie**) : **thèse**

2) la négrophobie (qui a conduit à la réaction de la négritude en vue d'une **réhabilitation** du Nègre déshumanisé) : **antithèse**

3) la créolophobie (qui a conduit à la réaction de la Créolité, en vue d'une **réhabilitation** de la langue créole et des cultures qu'elles supportent) : **synthèse**.

Comment l'association TOUS CRÉOLES arrivera-t-elle à promouvoir et valoriser cette synthèse ? Lourde tâche, mais c'est une tâche qui lui incombe.

Je crois cependant utile de fournir une piste possible, selon moi, de réparation possible fondée sur une **dynamique relationnelle** et non sur une pratique unilatérale : la question de la contribution à la **résolution du chômage des jeunes**. C'est la tâche la plus urgente parce que ce chômage est générateur des maux les plus graves. Alors pourquoi pas un « **CHOMAJTON** », complémentaire ou, au contraire,

remplaçant (pourquoi pas ?) les téléthons et autres actions caritatives, nécessaires, mais peut-être moins crucialement **urgentes** ?

Il y a de l'argent à la Martinique et il y a aussi des ressources affectives considérables, mais non mobilisées dans une perspective martiniquaise. Ce n'est pas transformer en parti politique une association que de suggérer qu'elle puisse se donner comme ambition de travailler, à la place qui est la sienne, à la résolution d'un drame social majeur, comme celui du chômage des jeunes. Les officines d'État chargées de lutter contre ce fléau existent, mais le niveau du chômage baisse-t-il pour autant ? Une pratique technicienne, voire technocratique, ne devrait-elle pas être confortée par une démarche puisant sa force dans ce que le peuple martiniquais a de plus profond et de plus tragique ?

Je n'appartiens pas à l'association TOUS CRÉOLES envers laquelle je n'ai qu'une position d'**observation**, fût-elle participante. Je vous adresse à tous (membres et sympathisants) mes « amitiés créoles », à condition que vous receviez cet adjectif non pas comme l'expression d'un nouvel attribut **identitaire**, voire **identitariste**, accolé à un peuple désuni et saisi miraculeusement du vœu de se « **réconcilier** », mais comme la marque d'une **créolité de partage**, de **projet** et, par voie de conséquence, de **progrès**. Je ne crois pas à une autre créolité qu'à celle-là.

Je vous remercie de votre attention.

Jean BERNABÉ